

VÉNISSIEUX ROMS

# La maison squattée à Parilly évacuée ce vendredi matin



■ Sur les 54 Roms évacués ce vendredi matin, plus d'une vingtaine devrait être hébergée dans des hôtels. Reste à savoir où vont aller les autres... Photo Florence VILLARD

Cinquante-sept Roms squattaient depuis dix-huit mois cette maison inhabitée à l'angle de la rue des Sports et de l'avenue Mendès-France, au bord du parc de Parilly.

Ce vendredi, 8 h 30. Près de soixante-dix policiers vénissians et lyonnais, dont un escadron de CRS, ont formé un cordon autour de la bâtie inhabitée depuis 2012, située à l'angle de la rue des Sports et de l'avenue Pierre-Mendès-France, le long du parc de Parilly.

## La moitié des Roms relogée à l'hôtel

Le grand bâtiment, son annexe et la cours située sur l'arrière, propriété de la SCI Parilly Vert, étaient occupés par cinquante-sept Roms depuis octobre 2014. Ils ont été évacués dans le calme, après l'exécution par la Préfecture d'une décision judiciaire du 20 juillet

2015. Dans un froid de canard, les familles ont plié leurs baluchons, sous les yeux des forces de l'ordre chargées de les empêcher de rentrer à nouveau dans le « camp ». Tous n'ont donc pas pu récupérer l'ensemble de leurs affaires. « Comment vont faire mes deux enfants pour aller à l'école à Parilly ? Ils vont dormir dans le froid ce soir », se plaint une mère de deux enfants.

A priori, sa famille ne sera pas bénéficiaire d'un relogement temporaire. Car la moitié de ces familles devrait dormir à l'hôtel, dans des chambres d'urgence. Reste à savoir où vont échouer les autres, parties à pied ou en bus.

Après leur départ, tandis que fenêtres et portes des bâtiments étaient murées, les services techniques de la ville de Vénissieux évacuaient les déchets situés le long de l'avenue Mendès-France. Le reste devra être pris en charge et nettoyé par le propriétaire.

Hier soir, un vigile était en place pour surveiller l'entrée du site.

Sabrina Madaoui-Terneaud et Florence Villard



■ Dans la cour à l'arrière du bâtiment, les Roms avaient installé des caravanes qui ont été démantelées. Photo Florence VILLARD

## Si vous avez raté le début

Propriétés de la SCI Parilly Vert, le terrain de 3 000 m<sup>2</sup> et trois bâtiments désaffectés étaient squattés depuis le 13 octobre 2014. Vétustes, les locaux ont fait l'objet d'un arrêté de péril grave et imminent (pour menace d'effondrement) pris par la maire de Vénissieux, Michèle Picard (PCF), le 20 octobre 2014. Les copropriétaires du lotissement L'Orée du parc avaient dénoncé des nuisances liées au squat. Une pétition avait recueilli 200 signatures.

### POINT PAR POINT

#### ■ Quel avenir pour le site ?

Le terrain, qui va bientôt être nettoyé par le propriétaire, le promoteur SCI Parilly Vert basé à Caluire, devrait par la suite accueillir une résidence de logements étudiants. Un projet qui n'est guère étonnant au vu de la proximité avec l'Université Lyon 2 toute proche.

#### ■ Dix-sept personnes relogées

L'opération d'évacuation, commencée à 8 h 30, s'est achevée vers 11 heures, a indiqué la Préfecture.

Au total, cinquante-sept Roms ont dû quitter les lieux : trente-trois majeurs et vingt et un mineurs.

« Dix-sept personnes sont relogées et aucune procédure (obligation de quitter le territoire par exemple) n'est en cours », souligne la Préfecture. Dans la journée, des familles n'ont pas pu intégrer des chambres dans un hôtel de Solaize, qui était semble-t-il complet. La Préfecture confirme. Vendredi soir, elle recherchait une autre solution d'hébergement.



■ Des cordons de CRS bouchaient chaque entrée possible du squat. Photo Sabrina MADAOUİ-TERNEAUD